



UNIVERSITÉ DE MONCTON  
CAMPUS DE MONCTON  
Faculté des arts et des sciences sociales  
Département de sociologie et de criminologie

PAR COURRIEL

UNIVERSITÉ DE MONCTON  
FACULTÉ DES ARTS  
ET DES SCIENCES SOCIALES

21 MARS 2019

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Moncton, 18 mars 2019

Monsieur Jean-François Thibault  
Doyen  
Faculté des arts et des sciences sociales  
Université de Moncton

**Objet: Plan de mise en œuvre des décisions du Conseil des gouverneurs concernant les programmes de sociologie**

Monsieur le Doyen,

En réponse aux décisions du Conseil des gouverneurs, le Département de sociologie et de criminologie lors de son assemblée du 13 mars 2019 et les membres de l'UARD de sociologie ont adopté à l'unanimité un plan de mise en œuvre. Plusieurs décisions comme l'abolition du programme de spécialisation, la modification du programme de majeure et la création d'un profil de majeure avec distinction ont déjà été réalisées. Ces modifications seront mises en œuvre dès juillet 2019. Certaines décisions font toujours l'objet d'un processus de réflexion. Par exemple, les professeurs de sociologie ont entrepris une réflexion sur l'ajout de cours avec un contenu appliqué. Ces derniers pourront permettre aux étudiantes et aux étudiants de mettre à l'épreuve les connaissances sociologiques dans l'analyse de problématique qui préoccupent différents organismes néobrunswickois.

Je vous prie, Monsieur le Doyen, de bien recevoir l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marie-Andrée Pelland Ph.D. criminologie  
Directrice du Département de sociologie et de criminologie

P.j. Plan de mise en œuvre des décisions du Conseil des gouverneurs

## ÉVALUATION DES PROGRAMMES UNIVERSITÉ DE MONCTON

**Plan de mise en œuvre  
des décisions du Conseil des gouverneurs  
Sociologie - 2 mai 2019**



DÉCISIONS	ACTIONS PRÉVUES	RESPONSABLE(S)	ÉCHÉANCIER
#1 Que le baccalauréat ès arts (spécialisation en sociologie) soit aboli et que les responsables du programme étudient la possibilité de développer un programme de majeure avec distinction en sociologie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La demande d'abolition du programme de spécialisation en sociologie a été soumise aux instances institutionnelles. Le sénat académique a approuvé la démarche lors de sa réunion du 2 novembre 2018.</li> <li>• Le programme majeur en sociologie avec un profil distinction a été accepté par le sénat académique lors de sa réunion du 4 mai 2018;</li> </ul>	Marie-Andrée Pelland, directrice du Département de sociologie et de criminologie et responsable de l'UARD de sociologie	L'abolition du programme de spécialisation en sociologie sera mise en œuvre dès juillet 2019. Le programme de majeure profil distinction sera mis en œuvre dès juillet 2019.
#2 Que les responsables du programme considèrent de rendre optionnels les trois cours obligatoires de lectures dirigées (9 crédits) du programme de majeure en sociologie.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lors de la modification du programme de majeure en sociologie et de la création du programme de majeure avec distinction, le cours SOCI1201- Lectures dirigées I a été maintenu comme cours obligatoire et les cours SOCI3201- Lectures dirigées II et SOCI4201 – Lectures dirigées III sont devenus des cours optionnels. Ces modifications ont</li> </ul>	Marie-Andrée Pelland, directrice du Département de sociologie et de criminologie et responsable de l'UARD de sociologie	Ces modifications entreront en vigueur le 1 <sup>er</sup> juillet 2019.

Annexe G

	été acceptées par le sénat académique lors de sa rencontre du 4 mai 2018).		
#3 Que les responsables du programme étudient la possibilité de créer des programmes de premier cycle (ex. double majeure) liant la sociologie à d'autres disciplines (ex. criminologie, information-communication, environnement).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un programme de mineure en études de l'environnement est en cours de travail</li> <li>• Le Département a étudié l'idée de créer un programme de double majeure en sociologie et en criminologie. Le projet a été abandonné après la consultation des étudiantes et des étudiants. Ces derniers ont manifesté peu d'intérêt pour un tel programme.</li> <li>• Les membres du département analysent d'autres projets de double majeurs.</li> <li>• Contribution à la mineure en études acadiennes;</li> </ul>	<p>Le projet de mineure en études de l'environnement est dirigé par le Décanat de la FASS.</p> <p>Directrice du Département de sociologie et de criminologie;</p>	Aucune date n'a été fixée pour le dépôt du projet de mineure en étude de l'environnement.
#4 que les responsables du programme voient à ce que le corps professoral de sociologie participe pleinement au programme de maîtrise en études de l'environnement ainsi qu'au programme de maîtrise multidisciplinaire en sciences sociales et de maîtrise interdisciplinaire en santé en chantier.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les professeurs de sociologie contribuent à la maîtrise en études de l'environnement en participant périodiquement à l'offre de cours;</li> <li>• Le corps professoral de sociologie participera soit en tant que membres du CES, chargés de cours ou à la direction de thèses dès la mise en œuvre de ces programmes;</li> </ul>	Responsable de chacun des programmes de maîtrise;	Le projet de maîtrise en sciences sociales sera mis en œuvre dès l'année universitaire 2020-2021;

Annexe G

<p>#5 Que les responsables du programme voient à l'intégration d'une composante pratique au programme de majeure en sociologie;</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les cours SOCI4609 – Stage A et SOCI4619 – Stage B ont été intégrés aux programmes de majeure en sociologie. Les étudiantes et les étudiants pourront ainsi intégrer un milieu pour deux cents heures durant un ou deux semestres. Ils pourront ainsi vivre une expérience pratique et mettre à l'épreuve leurs connaissances;</li> <li>• Le corps professoral réfléchit à introduire de nouveaux cours à caractère pratiques (un laboratoire ou un cours de méthodes quantitatives appliquées);</li> <li>• Examine les cours qui peuvent inclure une dimension appliquée;</li> </ul>	<p>Marie-Andrée Pelland, directrice du Département de sociologie et de criminologie et responsable de l'UARD de sociologie</p> <p>Le placement des étudiants sera fait par le coordonnateur de stage du Département de sociologie et de criminologie</p>	<p>Les étudiantes et les étudiants de sociologie peuvent à l'heure actuelle intégrer un milieu de stage. Ce processus sera facilité par la mise en vigueur des cours SOCI4609 et SOCI4619;</p>
<p>#6 Que les responsables du programme voient à diverses stratégies pour impliquer davantage les étudiantes et les étudiants dans des projets de recherche menés par le corps professoral.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les étudiantes et les étudiants de sociologie intéressés par la recherche sont impliqués dans les projets de recherche des professeurs du Département;</li> </ul>	<p>Marie-Andrée Pelland, directrice du Département de sociologie et de criminologie et responsable de l'UARD de sociologie</p>	<p>En vigueur</p>
<p>#7 que les responsables du programme voient à ce que les travaux de recherche en sociologie privilégient les trois axes de recherche prioritaires de l'université de Moncton, soit la santé, l'environnement et les études acadiennes et milieux minoritaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le corps professoral de sociologie travaille sur des thématiques liées aux trois axes.</li> <li>• L'arrivée de la Chaire de recherche du Canada sur les minorités francophones canadiennes et le pouvoir permettra de multiplier les travaux sur les études acadiennes et milieux minoritaires;</li> </ul>	<p>Le corps professoral de sociologie</p> <p>La professeure Michelle Landry directrice de la Chaire</p>	<p>En vigueur</p>